

COMMUNE DE SAINT ROMAIN LE NOBLE

PROCEL VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 25 janvier 2022

Le Conseil municipal s'est réuni au siège de la Mairie, 436 routes du Village 47270 SAINT ROMAIN LE NOBLE, le mardi 25 janvier 2022 selon convocation en date du 19 janvier 2022 sous la présidence de M. le Maire Mathieu TOVO, M. James ROUSSEAU étant désigné secrétaire de séance.

Présents : M. TOVO, N. LAINEE, J. DURENS, Y. TERREE, M. GAYRAL, J. ROUSSEAU et B. MENOUE

Absents : L. JACQUES

Excusée : N. RAYNON, A. MOLIE et C. FLANQUART

pas de procuration

Ordre du jour :

- Présentation ESBTP (Projet Gravière)
- Validation du compte-rendu de séance du 17/12/2021
- Délibération 2022-001 : Projet solaire
- Délibération 2022-002 : Tarification des lots du lotissement Villane
- Vie des commissions
- Questions diverses

Le Maire ouvre la séance et remercie les membres de leur présence.

Présentation ESBTP (Projet Gravière)

Le Maire démarre la séance par une présentation du projet Gravière ESBTP, avec la présence du Maire d'Agen et Président de l'Agglomération d'Agen, M. Jean DIONIS

Validation compte-rendu de séance du 17/12/2021

Le Maire met à approbation le PV du 17 décembre 2021. Le PV est adopté

Délibération 2022-001 : Projet solaire

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal un projet mené par la société Mana Energies concernant l'étude de construction et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Saint Romain. + St Romain

VOTANTS 7

POUR : 7

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

.....

Délibération 2022-003 : Tarification des lots du lotissement Villane

M. le Maire informe que les travaux de viabilisation du lotissement Villane vont bientôt débuter.

M. le Maire propose de fixer des tarifs.

VOTANTS 7

POUR : 7

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Questions diverses

M. le Maire évoque le sujet de la gouvernance :

- 1) l'éclairage public : le cas du lotissement
- 2) l'urbanisme :
 - la compétence en urbanisme
 - le SCOT : PLUI avec zonage
 - le photovoltaïque
- 3) la GEMAPI (jeudi 10/02/2022)
- 4) les Chemins de Cluny
- 5) la voirie / sécurité incendie
- 6) ordures ménagères

Fin de la séance 23 h 29

Le secrétaire de séance

James ROUSSEAU



Le Maire

Mathieu TOVO

